

LES BESOINS EN RENFORCEMENT DE COMPETENCES DANS LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES A LA REUNION

Conception de l'enquête : Nicolas Fily et Isabelle Borreau
Enquête et rédaction : Nicolas Fily, Isabelle Borreau, Guillaume Samson



Rappel de la commande

Le Pôle Régional des Musiques Actuelles de la Réunion, avec le soutien du Conseil Régional et en concertation avec les acteurs professionnels des musiques actuelles, a mis en place une étude portant sur la problématique de la formation professionnelle dans le secteur des musiques actuelles sur le territoire.

Enjeux et méthode

1.1. Contexte environnemental

L'étude de socio-économie menée, au sein de la mission observation du PRMA¹, auprès de musiciens réunionnais, a permis de caractériser en partie (car uniquement du point de vue des musiciens) la situation du milieu musical insulaire et d'établir des constats concernant la question des compétences et des représentations liées aux métiers de la musique. Ces problématiques devront être prises en compte dans le cadre d'une réflexion sur les besoins en formation et les activités à mettre en place en relation avec ces besoins. Parmi les plus importantes rappelons les suivantes :

- le niveau scolaire généralement faible ou moyen des musiciens ;
- la place très importante de l'autodidaxie ;
- la multiactivité ;
- la faiblesse des revenus liés au disque et à la scène
- la représentation peu réaliste du marché musical et du métier de musicien.

Face à la volonté de structurer le secteur musical réunionnais, notamment en favorisant l'exportation et la professionnalisation des artistes réunionnais², la question du renforcement des compétences et celle de la formation constituent bien des éléments clés. Elles ne doivent pourtant pas se restreindre aux seuls musiciens. C'est en effet l'ensemble des professions touchant au domaine musical (disque et spectacle vivant) qui sont en jeu dans la vie et la structuration du secteur. Pour cette raison, l'étude diagnostique qui a été menée durant le mois d'août 2008, en préalable à la construction d'orientations de formation, a pris en compte l'ensemble de métiers (administratifs, techniques et artistiques) du spectacle vivant et du disque.

1.2. Champ d'intervention de l'étude

■ 1.2.1 Enjeux et orientations

Aborder la question du renforcement des compétences des acteurs musiques actuelles à La Réunion renvoie non seulement à la perspective de consolidation et de développement de l'emploi, mais aussi à un certain nombre de conditions essentielles liées au contexte économique et social du territoire. Ainsi, le travail d'identification des compétences à renforcer dans le secteur permet de faire ressortir des tendances fortes sur les besoins exprimés par les enquêtés.

¹ *Eléments de caractérisation socio-économique des musiciens réunionnais*, enquête du Pôle Régional des Musiques Actuelles, 2007.

² *Une nouvelle stratégie de la Région Réunion pour l'essor de la musique réunionnaise*, Conseil Régional de La Réunion.

Ce travail a été mené dans une double perspective :

- dégager des pistes de travail pour consolider et développer l'emploi dans le secteur des musiques actuelles à La Réunion ;
- permettre d'avoir un premier cadre de travail qui puisse aider à la structuration et la professionnalisation du secteur musical réunionnais.

■ 1.2.2 Les acteurs enquêtés

● Nombre de personnes enquêtées, typologie

Au total, quarante personnes ont été enquêtées par questionnaire. Chaque individu a répondu à deux questionnaires : le premier est une fiche signalétique permettant de caractériser son profil professionnel et son parcours de formation ; le second constitue un questionnaire d'évaluation des besoins ressentis en compétences dans le ou les champs d'activité au sein duquel ou desquels il exerce (administratif, technique, artistique).

Fait significatif, le quart des personnes exercent des activités qui s'inscrivent dans deux ou trois champs professionnels différents. Ceci témoigne de la polyvalence et de la multi-activité qui sont répandues dans le milieu musical réunionnais et qu'il serait important de prendre en compte dans le cadre d'une action cohérente de formation.

Domaines d'activité « professionnelle »	Nombre de personnes
Domaine administratif	27
Domaine artistique	11
Domaine technique	14
<i>Total des personnes enquêtées en cumulant les domaines</i>	52

● Fiche signalétique des individus

Les fiches signalétiques individus, au nombre de quarante (effectif des personnes enquêtées), sont organisées en deux parties. La première est consacré au champ d'intervention professionnel de l'enquêté, à son niveau de responsabilité et à son statut professionnel. La seconde est consacrée à son parcours de formation et à son rapport à la formation professionnelle (attente, disponibilité, connaissance de l'offre, financement etc.).

● Profil économique et culturel des structures

Les personnes qui ont été consultées exercent leur activité au sein de structures qui ont été caractérisées à travers des fiches signalétiques qui permettent de caractériser l'environnement juridique, économique et social de l'activité musicale.

● Fiche signalétique des structures

En plus des fiches signalétiques individus et des questionnaires d'évaluation des besoins en compétence, chaque responsable de structure a rempli, avec l'aide d'un enquêteur, une fiche signalétique de sa structure. Celle-ci comprend quatre volets :

- identification des activités de la structure ;
- identification du personnel de la structure (nombre d'employés, types de contrats etc.) ;
- caractérisation de la place accordée à la formation professionnelle dans la structure ;
- point de vue exprimé, par le responsable de la structure, sur le rôle et la place de la formation professionnelle dans le milieu musical réunionnais.

Types de structures	Nombre
Sociétés	8
Micro entreprise	3
SARL	5
Associations	7
Total	15

En termes de formation, la petite taille des structures ainsi que le nombre non négligeable de structures individuelles (micro-entreprises notamment) semble constituer un frein dans l'accès à la formation. Celui-ci est particulièrement lié à des contraintes de temps, à un manque de connaissance sur les possibilités de financement et sur l'offre de formation.

● Les entretiens individuels

Pour compléter et affiner les résultats de l'enquête par questionnaires, huit personnes ont été consultées dans le cadre d'entretiens libres ou semi-directifs. Les personnes en question ont été sollicitées en fonction de leur expérience dans le milieu musical et de la teneur de leur activité dans le secteur : musiciens en voie de professionnalisation, producteurs en activité, directeurs de salle...

- Stéphane Rochecouste, directeur du Kabardock
- Jean-François Naulleau, producteur discographique, directeur de Discorama
- Nicolas Laurent, directeur du Bato fou
- Stéphane Grondin, musicien
- Jean Laffite, manager de groupes
- Frédérique Cheynet, correspondante AGECIF à La Réunion
- Olivier Araste, musicien du groupe Lindigo
- José Payet, producteur discographique, directeur d'OASIS

1.3. Les étapes de la réalisation

■ 1.3.1 Conception

A travers les questionnaires, les fiches signalétiques (structures, individus) et les entretiens, les objectifs poursuivis étaient de :

- circonscrire les enjeux liés à la montée en puissance des compétences des acteurs du secteur ;
- identifier les filières présentes dans les musiques actuelles à La Réunion : création, diffusion, information, accompagnement, formation, éducation ;
- circonscrire les enjeux liés à la montée en puissance des compétences des acteurs du secteur.

■ 1.3.2 Mise en oeuvre

Les questionnaires et fiches signalétiques ont été administrés, en face à face, durant le mois d'août 2008 par Guillaume Samson. Durant le mois de septembre, Les entretiens ont ensuite été menés, du 7 au 14 septembre 2008 par Nicolas Fily et Isabelle Borreau, parfois accompagnés de Guillaume Samson. Les entretiens, au cours desquels furent notamment discutés les résultats de l'enquête quantitative, ont fait l'objet de prise de notes. Les « propos

d'acteurs » reproduits dans ce rapport sont donc principalement issus des déclarations des enquêtés et des entretiens qualitatifs.

Il est cependant à noter que, concernant les métiers techniques le nombre insuffisant d'enquêtés n'a pas permis d'obtenir des tendances satisfaisantes, notamment sur les domaines de la lumière, de la machinerie / plateau. Une poursuite de l'enquête sera nécessaire afin d'affiner les tendances sur ce volet. Le dispositif et la méthode d'enquête étant maintenant rodés, il est envisageable que le PRMA poursuive, élargisse ce travail et réitère régulièrement ses diagnostics.

■ 1.3.3 Restitution

Les premiers résultats de l'enquête ont été présentés au service culturel du Conseil Régional, en présence de Bernard Payet et de Sophie Jasmin. Ils ont fait l'objet d'une discussion sur les enseignements qu'il faudrait en tirer dans le cadre de la mise en place d'un programme de formation cohérent et réaliste. De même, Guilène Tacoun, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, a été consultée afin de bénéficier aussi de son avis sur la question.

En dehors du présent rapport et discussion en interne entre le PRMA et ses partenaires financiers, il n'est pas prévu de restitution publique des résultats. Ceux-ci doivent essentiellement servir à alimenter la réflexion dans le domaine de la formation.

Il est cependant prévu que les résultats de l'enquête soient transmis à tous ceux qui furent sollicités par le PRMA pour sa réalisation. Montrant un intérêt certain pour l'enquête, beaucoup de personnes enquêtées ont en effet souhaité être associées dans la réflexion sur la question. Il est donc probable qu'une réunion sera organisée à cette fin.

PARTIE A

Besoins et contraintes exprimés par les acteurs musiques actuelles pour renforcer leurs compétences

A.1 Métiers administratifs et besoins de renforcement de compétences exprimés

■ A.1.1 Les métiers administratifs identifiés dans le cadre de l'enquête

● Les intitulés de poste annoncés par les enquêtés

La diversité des intitulés de postes annoncés par les personnes enquêtées témoigne de la diversité des organisations et des pratiques professionnelles du secteur. Elle témoigne également d'une variabilité dans les représentations des métiers pratiqués. Ceci constitue, à notre avis, un élément important à prendre en compte dans la mise en place d'une action de formation structurante et efficace.

Place	Postes déclarés	Pourcentage
1	Directeur	13%
1	Chargé de communication	13%
2	Secrétaire comptable	10%
2	Producteur, manager, distributeur, éditeur	10%
2	Régisseur	10%
3	Assistante de direction	5%
3	Administrateur	5%
3	Chargé des publics	5%
3	Chargé de billetterie	5%
3	Responsable de secteur	5%
3	Chargé du développement des projets artistiques et de l'information	5%
3	Directeur du développement culturel	5%
3	Chargé d'accueil et des liens avec les pratiques artistiques en développement	5%
3	Audit, conseil aux artistes, services aux acteurs	5%
3	Structure de production et d'accompagnement	5%
3	Événementiel local	5%

● Les métiers déclarés dans une classification imposée³

Les réponses à l'identification des métiers déclarés dans une classification imposée à choix multiple permet de saisir la place de la multi-activité dans le secteur musical réunionnais. La plupart des personnes interrogées affirment en effet que leur activité professionnelle se décline sur plusieurs domaines de compétences et d'activité. En d'autres termes, les intitulés de métiers ne correspondent que de façon très partielle à la réalité de l'activité professionnelle.

³ Réponses multiples possibles sur les 25 métiers

Place	Métiers déclarés (réponses multiples)	Pourcentage
1	Assistant administratif	56%
2-3	Administrateur d'activités Accompagnateur de projet	52%
4-5	Coordinateur d'activités Diffuseur	40%
6-7	Chargé de production Manager	36%
8-9-10	Chargé d'information Chargé de communication Agent d'accueil, billetterie	32%
11-12-13	Editeur Producteur de spectacle Producteur phonographique	24%
14-15	Tourneur Animateur, médiateur	20%
16	Agent de développement	16%
17-18-19-20	Directeur (d'équipement) Agent artistique Agent de commercialisation Distributeur	12%
21	Consultant	8%
22	Critique, journaliste spécialisé	4%
23-24-25	Disquaire Musicothécaire Musicologue, chercheur	0%

■ A.1.2 Les compétences à renforcer en matière de direction, coordination de projets, d'activités

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou absence de besoin par compétence

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin	TOTAL
Conception d'un projet artistique, culturel	8	19	27
Conception d'une politique de communication du projet	9	18	27
Compétences culturelles des territoires	10	17	27
Analyse, définition des besoins d'un projet	10	17	27
Production internet : site, blog, wiki	12	15	27
Maîtriser les concepts de publics	12	15	27
Rapports d'activité, évaluation	12	15	27
Connaissance des politiques culturelles	13	14	27
Rédaction d'un projet	13	14	27
Musique contemporaine	13	14	27
Musiques traditionnelles	14	13	27
Définition d'activités en matière de diffusion artistique	14	13	27
Définition d'activités en matière d'accompagnement	14	13	27
Histoire des musiques actuelles	14	13	27
Production audiovisuelle	14	13	27
Musique classique	15	12	27

Manifestations publiques	15	12	27
Arts visuels	16	11	27
Définition d'activités en matière de création artistique	16	11	27
Musicologie	17	10	27
Production de disques	17	10	27
Production multimédia : cd rom; DVD	17	10	27
Définition d'activités pédagogiques (éveil etc.)	18	9	27
Chorégraphie	18	9	27
Psychologie, sciences de l'éducation	18	9	27
Définition d'activités en matière d'animation	19	8	27
Définition d'activités en matière de formation	19	8	27
Production de spectacles	19	8	27
Patrimoine oral	21	6	27
Histoire de l'Art	21	6	27
Sociologie, anthropologie, ethnographie	21	6	27
Théâtre	21	6	27
Musicothérapie	21	6	27
Sciences politiques	22	5	27
Littérature, poésie	22	5	27
Arts de la rue, du cirque	22	5	27
Philosophie	23	4	27
Sciences économiques	23	4	27
Sciences et techniques	23	4	27
Histoire, géographie	23	4	27
Arts décoratifs et paysagers	23	4	27
Archéologie, architecture, patrimoine	24	3	27

En gris foncé : les dix compétences les plus demandées en matière de renforcement

En gris clair : les dix compétences les moins demandées

Type de besoins exprimés, classés par ordre de priorité selon la moyenne⁴ :

Compétences	moyenne
Conception d'un projet artistique, culturel	2,56
Conception d'une politique de communication du projet	2,52
Analyse, définition des besoins d'un projet	2,26
Compétences culturelles des territoires	2,26
Maîtriser les concepts de publics (d'un projet)	2,22
Production internet : site, blog, wiki	2,19
Rédaction d'un projet	2,15
Production audiovisuelle	2,04
Connaissance des politiques culturelles	1,89
Musiques traditionnelles	1,85
Musique contemporaine	1,81
Rapports d'activité, évaluation	1,78
Manifestations publiques	1,78
Production de disques	1,78
Production multimédia : cd rom; DVD	1,78

⁴ Moyenne établie à partir des réponses des enquêtés, sur une échelle de 0 (pas de besoin) à 3 (besoin important).

Histoire des musiques actuelles	1,78
Définition d'activités en matière de diffusion artistique	1,74
Musique classique	1,74
Définition d'activités en matière d'accompagnement	1,70
Musicologie	1,70
Arts visuels	1,70
Définition d'activités pédagogiques (éveil etc.)	1,63
Chorégraphie	1,63
Production de spectacles	1,63
Définition d'activités en matière de formation	1,59
Définition d'activités en matière de création artistique	1,56
Théâtre	1,44
Musicothérapie	1,44
Psychologie, sciences de l'éducation	1,41
Définition d'activités en matière d'animation	1,37
Patrimoine oral	1,30
Arts de la rue, du cirque	1,30
Sociologie, anthropologie, ethnographie	1,30
Histoire de l'Art	1,26
Sciences politiques	1,26
Sciences et techniques	1,19
Sciences économiques	1,19
Littérature, poésie	1,19
Philosophie	1,19
Arts décoratifs et paysagers	1,19
Archéologie, architecture, patrimoine	1,15
Histoire, géographie	1,15

Les besoins prioritaires exprimés en amélioration des compétences en matière de direction de projets relèvent de :

- la conception d'un projet artistique, l'analyse et la définition des besoins d'un projet, la rédaction d'un projet ;
 - la conception d'un plan de communication globale du projet ;
 - la maîtrise des concepts de publics d'un projet ;
 - la production Internet (sites, blogs...) ;
 - la production audiovisuelle ;
 - la rédaction de rapports d'activité, de rapports d'évaluation ;
 - la connaissance des compétences culturelles des territoires.
- **Remarques et mise en perspective :** ces besoins prioritaires concernent principalement la construction de projets et la production audiovisuelle et internet. Il va de soit que, dans le cadre d'une réflexion cohérente sur la formation, devront être pris en compte des besoins et des compétences qui n'ont pas forcément été exprimés en tant que tels mais dont on ne pourra faire l'économie. Un travail d'expertise faisant la part des choses entre besoins ressentis et besoins exprimés d'une part et la nécessaire acquisition de certaines compétences (non identifiée comme un besoin par les acteurs mais évaluée comme nécessaire dans le métier exercé) de l'autre reste fondamental.

● Propos d'acteurs

« Les accompagnateurs de projets (managers...) manquent souvent de compétences pour passer d'une aide aux artistes locaux pouvant avoir un certain succès à La Réunion, à un projet de développement de carrière véritablement professionnel ».⁵

« Qu'il s'agisse de personnel technicien ou administratif, la capacité de gestion budgétaire d'activités, d'autonomie, en un mot, de responsabilité, fait défaut. De ce point de vue, la mise en formation professionnelle ou le fait que les salariés aient une formation initiale adaptée sont des éléments essentiels de structuration des équipes, des projets, du secteur ».⁶

« Les métiers liés au développement de carrières d'artistes (managers, labels, tourneurs...) ont des besoins forts en matière de renforcement de compétences pour que le secteur réunionnais ait une filière de professionnels dignes de ce nom. Si ces besoins étaient davantage couverts, la qualité des projets artistiques y gagnerait nécessairement ».⁷

■ A.1.3 Les compétences à renforcer en matière de financement

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou absence de besoin par compétences

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement	TOTAL
Identifier les financements publics	7	20	27
Maîtrise des marchés	8	19	27
Monter des dossiers de financements publics	8	19	27
Mécénat, sponsoring, partenariat	8	19	27
Démarcher des partenaires privés	11	16	27
Etude de marchés	15	12	27
Identifier, fidéliser des acteurs, des clients	16	11	27
Techniques de vente	18	9	27
Etablir une grille tarifaire	18	9	27

⁵ Directeur d'équipement

⁶ Directeur d'équipement

⁷ Manager

Besoins prioritaires classés selon la moyenne

Compétences	moyenne
Monter des dossiers de financements publics	2,67
Maîtrise des marchés	2,52
Identifier les financements publics	2,44
Démarcher des partenaires privés	2,37
Mécénat, sponsoring, partenariat	2,33
Etude de marchés	2,00
Identifier, fidéliser acteurs, des clients	1,70
Etablir une grille tarifaire	1,63
Techniques de vente	1,63

Les besoins prioritaires exprimés en amélioration des compétences en matière de financement relèvent donc :

- du montage de dossiers de financement public,
 - de l'identification des financeurs publics
 - de la maîtrise des marchés
 - du mécénat, sponsoring, partenariat.
- **Remarques et mise en perspective** : les besoins exprimés soulèvent la question de la maîtrise des moyens d'accès aux financements. La part de l'accès au financement public est plus mise en valeur que celle de l'accès au financement privé. Par ailleurs, certaines compétences nous paraissent largement sous-estimées comme celles des techniques de vente ou l'établissement d'une grille tarifaire.

● Propos d'acteurs

*« Les acteurs sont plus à l'aise dans le démarchage de partenariats privés que dans l'établissement de relations avec les institutions publiques, même si une nouvelle génération de professionnels semble prendre mieux en compte l'importance du financement public dans le développement de projets professionnels musicaux ».*⁸

*« La demande de renforcement de compétences concernant le financement public peut s'expliquer de deux manières : les critères locaux d'attribution de subventions et les critères propres au secteur (sociétés civiles...) restent encore trop flous pour de nombreux porteurs de projet ».*⁹

⁸ Directeur d'équipement

⁹ Directeur d'équipement

■ A.1.4 Les compétences à renforcer en matière de communication

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou de l'absence de besoin par compétences

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement	TOTAL
Montage de partenariat en communication	10	17	27
Communication envers les publics	11	16	27
Communication envers les médias	13	14	27
Techniques de communication orale	13	14	27
Maîtriser une charte graphique	14	13	27
Utilisation de logiciels de graphisme	14	13	27
Création d'outils pour internet	14	13	27
Gestion et diffusion d'information	15	12	27
Conception de supports papier	16	11	27
Maîtrise de l'anglais culturel	16	11	27
Maîtriser la chaîne graphique	17	10	27
Maîtrise d'autres langues	19	8	27

Besoins prioritaires selon la moyenne

Compétences	moyenne
Montage de partenariat en matière de communication	2,33
Communication envers les publics	2,15
Communication envers les médias	2,04
Création d'outils pour internet	2,04
Utilisation de logiciels de graphisme	2,00
Techniques de communication orale	2,00
Maîtrise de l'anglais culturel	1,96
Gestion et diffusion d'informations	1,93
Maîtriser une charte graphique	1,74
Maîtriser la chaîne graphique	1,63
Conception de supports papier	1,63
Maîtrise d'autres langues	1,63

Les besoins exprimés de façon prioritaire en amélioration des compétences en communication relèvent :

- du montage de partenariats en matière de communication ;
- de la communication envers les publics (outils) ;
- de la communication envers les médias ;
- de la création d'outils Internet, du graphisme ;
- de la maîtrise des techniques de communication orale.

- **Remarques et mise en perspective** : les besoins exprimés sont à la fois très généraux (communication) et très techniques (outils internet, graphisme...). Ceci pourrait être le signe de manques importants en matière de formation de base. Une action de formation sur les compétences en matière de communication devrait donc prendre en compte sérieusement ce double besoin (vision générale et techniques de communication).

● Propos d'acteurs

« Les outils de communication historiques comme la conférence de presse par exemple ne séduisent plus les journalistes locaux. Certains outils ne font plus l'événement, ne sont plus adaptés. L'Internet et le multimédia en général ont bouleversé les pratiques de promotion et de vente des projets musicaux.

Cette mutation s'est faite très rapidement sans que les professionnels puissent développer suffisamment de nouveaux savoir-faire en la matière. Il faut donc acquérir de nouvelles compétences en la matière et maîtriser de nouveaux outils de promotion des artistes ».¹⁰

« Si les techniques de communication d'un groupe local (bouche à oreille, porte à porte, réseaux de pratiques culturelles...) peuvent contribuer fortement au succès ou à la notoriété locale, elles sont moins efficaces pour garantir une professionnalisation dans le long terme : le porteur de projets professionnels a donc une obligation d'acquérir pleinement les notions de stratégie de communication ».¹¹

■ A.1.5 Les compétences à renforcer en matière d'administration

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou des absences de besoins par compétences

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement	TOTAL
Droits d'auteurs	6	21	27
Droits de contrats	8	19	27
Droit du travail	11	16	27
Droit social	14	13	27
Comptabilité générale	14	13	27
Comptabilité analytique	14	13	27
Gestion budgétaire	15	12	27
Fiscalité (tva, impôts)	15	12	27
Bilan, compte de résultat	16	11	27
Réglementation des ERP	16	11	27
Statuts des structures juridiques	17	10	27
Plan de formation professionnelle	18	9	27
Encadrement du personnel	18	9	27
Gestion de la paie	18	9	27
Obligation d'hygiène et de sécurité	18	9	27
Gestion de la vie associative	20	7	27
Logiciels de traitement de texte, tableurs	21	6	27
Animation des bénévoles	22	5	27
Accueil technique du public	23	4	27
Maîtrise des techniques de secrétariat	23	4	27

¹⁰ Groupe de travail réuni au PRMA le 9 septembre 2008

¹¹ Groupe de travail réuni au PRMA le 9 septembre 2008

Besoins prioritaires selon la moyenne

Compétences	moyenne
Droits d'auteurs	2,81
Droits de contrats	2,52
Fiscalité (tva, impôts)	2,00
Comptabilité générale	2,00
Droit social	1,93
Droit du travail	1,93
Comptabilité analytique	1,89
Bilan, compte de résultat	1,74
Réglementation ERP	1,74
Gestion budgétaire	1,70
Statuts des structures juridiques	1,70
Plan de formation professionnelle	1,67
Obligation d'hygiène et de sécurité	1,63
Gestion de la paie	1,59
Encadrement du personnel	1,56
Logiciels de traitement de texte, tableurs	1,41
Gestion de la vie associative	1,33
Accueil technique du public	1,30
Maîtrise des techniques de secrétariat	1,30
Animation des bénévoles	1,22

Les besoins prioritaires exprimés en amélioration des compétences relèvent :

- des droits d'auteurs ;
- du droit des contrats ;
- du droit social, droit du travail, fiscalité ;
- de la comptabilité.

- **Remarques et mise en perspective** : étonnamment, on relève très peu de besoins exprimés en animation, gestion de la vie associative, et outillage (gestion, secrétariat, logiciels...). Par ailleurs, en matière de comptabilité et de gestion, on s'arrête généralement à la « comptabilité générale » sans aller jusqu'à la gestion budgétaire. Beaucoup de personnes interrogées pensent en fait pouvoir se limiter à la comptabilité, sans d'ailleurs que ce que l'on désigne sous ce terme soit clair.

• Propos d'acteurs

*« Il existe une absence de personnes qualifiées dans les métiers d'accompagnement de projets artistiques notamment en matière de technicité administrative, juridique, comptable... Ceci pose des problèmes de gestion, de développement des projets locaux, de recrutement local et/ou de sollicitation de prestataires de services de proximité ».*¹²

*« Les métiers administratifs expriment des besoins pour renforcer leurs compétences, mais ne trouvent pas forcément le temps et l'offre adaptée à leurs rythmes de travail ».*¹³

¹² Directeur d'équipement

¹³ Manager

■ A.1.6 Synthèse des besoins exprimés sur les métiers administratifs

● Les métiers administratifs

Les métiers administratifs sont marqués par les caractéristiques suivantes :

- un empilement de fonctions ;
- un vocabulaire des métiers peu partagé ;
- un manque de reconnaissance : bien qu'indispensables, ces métiers sont peu aidés et difficiles à vendre ;
- une inexistence du métier d'attaché de presse ;
- une très faible représentativité de la fonction de « musicien-conseil » qui serait à développer.

● Les besoins exprimés en matière de financement

Les besoins en matière de financement constituent une priorité pour les acteurs du milieu musical. Ils concernent particulièrement :

- l'identification des financeurs publics ;
- le montage de dossiers de financement public ;
- la maîtrise des marchés ;
- le mécénat, le sponsoring, les partenariats.

● Les besoins exprimés en matière de direction, de coordination de projet, d'activités

Dans ce domaine, les besoins se font ressentir essentiellement sur les compétences suivantes :

- la conception d'un projet artistique (analyse et définition des besoins d'un projet, rédaction d'un projet) ;
- la conception d'un plan de communication globale d'un projet ;
- la connaissance des compétences culturelles des territoires ;
- la maîtrise des concepts de publics d'un projet ;
- la production Internet (sites, blogs...) ;
- la production audiovisuelle ;
- les rapports d'activité, d'évaluation.

● Les besoins en communication

La question de l'image, de la communication est importante pour les acteurs sollicités dont les besoins en renforcement en compétences se font sentir sur les domaines suivants :

- le montage de partenariats en matière de communication ;
- la communication envers les publics (outils) et les médias ;
- la création d'outils Internet ;
- le graphisme ;
- la maîtrise des techniques de communication orale

- Les besoins en compétences administratives

Dans le domaine strictement administratif, quatre domaines font l'objet d'une forte demande en renforcement de compétences :

- les droits d'auteurs ;
- le droit des contrats ;
- le droit social, droit du travail, la fiscalité ;
- la comptabilité.

- Remarques

Comme nous l'avons exprimé précédemment, plusieurs constats se dégagent en plus de l'identification des besoins exprimés par les acteurs :

- les besoins exprimés renvoient à la fois à des compétences et/ou des connaissances d'ordre très général et à des compétences et/ou des connaissances beaucoup plus techniques et « concrètes ». Ce fait peut d'une part être interprété comme le signe d'un déficit de formation de base ou de vision globale sur les métiers exercés, déficit que des actions cohérentes de formation devront combler. Il doit d'autre part inciter à associer des actions d'information et des actions de formation proprement dites.
- les besoins en renforcement de compétences exprimés par les acteurs enquêtés montrent parfois que l'articulation et la complémentarité des compétences et des savoir-faire dans le cadre de l'exercice d'un métier ne sont pas toujours clairement perçus. Ceci constitue un deuxième argument en faveur d'une double action alliant formation et information.

A.2 Métiers artistiques et besoins de renforcement de compétences exprimés

■ A.2.1 Les métiers artistiques identifiés dans le cadre de l'enquête

● Les intitulés de poste annoncés par les enquêtés

Les personnes exerçant un métier ou une activité musicale d'ordre artistique se présentent le plus souvent comme « chanteur » ou « artiste musicien ». Peu de personnes se présentent en revanche comme exclusivement « auteur » ou « arrangeur ». Ceci témoigne de la faiblesse de la spécialisation et d'une absence de segmentation des activités artistiques qui sont, le plus souvent, exercées de façon polyvalente voire autodidactes.

Place	Postes déclarés	Pourcentage
1	Chanteur, chanteuse	40%
2	Artiste musicien	30%
3	Conseiller artistique	10%
4	Arrangeur, musicien, auteur-compositeur	10%
5	Auteur	10%

● Les métiers déclarés dans une classification imposée¹⁴

Identifiées à travers une classification imposée, les activités exercées par les enquêtées apparaissent en fait beaucoup plus diversifiées, le travail de composition et d'écriture de textes se partageant, de façon égale, les parts hautes des métiers déclarés. Ceci confirme les conclusions précédentes sur l'absence de segmentation des activités et la polyvalence.

Place	Postes déclarés	Pourcentage
1	Compositeur	60%
1	Auteur/Parolier	60%
2	Directeur artistique	50%
2	Interprète	50%
3	Musicien	40%
4	Musicien intervenant	30%
4	Professeur en structure d'enseignement	30%
4	Musicien	30%
4	Interprète	30%
5	Arrangeur	20%
6	DJ	10%
6	Scénographe	10%

● Propos d'acteurs

*« L'identification des besoins de formation pour les artistes devrait associer davantage les responsables de lieux de diffusion qui sont à même de renforcer le diagnostic réalisé notamment par le PRMA ».*¹⁵

*« Les formations destinées aux artistes se reproduisent d'années en années, souvent avec les mêmes intervenants ou en étant le fruit d'opportunités diverses. Un état des lieux des besoins actuels aura le mérite de répondre à de nouvelles attentes ou de confirmer des formations déjà en place ».*¹⁶

¹⁴ Réponse multiple possible sur 25 métiers artistiques

¹⁵ Directeurs d'équipements

¹⁶ Directeur d'équipement, manager

« C'est difficile de juger l'apport que constituent les formations artistiques mises en place par le PRMA. Les résultats pourraient être meilleurs ? Pires ? Elles ont en tout cas le mérite d'exister même si leur impact en matière de professionnalisation serait sans doute à cerner davantage ». ¹⁷

■ A.2.2 Les compétences à renforcer en matière de techniques artistiques

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou absence de besoin par compétences

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement	TOTAL
Techniques de créativité	0	11	11
Accompagnement	1	10	11
Arrangement	1	10	11
Composition	1	10	11
Présence scénique	1	10	11
Transcription de la musique	2	9	11
Techniques instrumentales	2	9	11
Improvisation	2	9	11
Techniques de mémorisation	2	9	11
Techniques d'automotivation	2	9	11
Techniques d'acteurs, de danseurs	2	9	11
Mise en scène, mise en espace	2	9	11
Interprétation	2	9	11
Ecriture (textes)	3	8	11
Techniques vocales	3	8	11
Pratique du clavier	3	8	11
Intervenir en studio	3	8	11
Réalisation	3	8	11
Connaissance des instruments	4	7	11
Culture musicale	4	7	11
Techniques d'informatique musicale	4	7	11
DJ'ing	9	2	11

Besoins prioritaires selon la moyenne

Compétences	moyenne
Présence scénique	3,55
Arrangement	3,45
Mise en scène, mise en espace	3,45
Techniques de créativité	3,27
Composition	3,27
Techniques d'automotivation	3,18

¹⁷ Manager-artiste, artistes

Réalisation	3,09
Accompagnement	3,09
Techniques de mémorisation	3,09
Techniques d'acteurs, de danseurs	3,09
Intervenir en studio	3,00
Techniques vocales	3,00
Interprétation	3,00
Transcription de la musique	2,91
Techniques instrumentales	2,91
Pratique du clavier	2,73
Ecriture (textes)	2,73
Improvisation	2,73
Culture musicale	2,55
Techniques d'informatique musicale	2,45
Connaissance des instruments	2,27
DJ'ing	1,55

Les besoins exprimés de façon prioritaire en amélioration des compétences relevant des techniques artistiques concernent :

- la mise en scène, présence scénique et techniques associées ;
- la composition ;
- les techniques de créativité ;
- l'accompagnement ;
- l'arrangement.

- **Remarques et mise en perspective** : on relève peu de demandes en DJ'ing alors que cette technique est en passe de prendre une place croissante dans les pratiques musicales contemporaines. De plus, on relève un manque de curiosité sur la découverte des cultures musicales, alors que beaucoup d'artistes réunionnais se réclament du style World et du métissage musical. Une meilleure connaissance des autres cultures musicales pourrait pourtant permettre, dans le cadre d'une professionnalisation, d'appréhender avec plus de technicité et de recul critique les procédés musicaux utilisés par les musiciens eux-mêmes.

• Propos d'acteurs

*« Le désir des artistes d'améliorer leur jeu scénique est fort et nécessaire pour appréhender une diffusion professionnelle dans des salles de spectacles à La Réunion et a fortiori en Métropole ».*¹⁸

*« Pour un artiste qui veut s'exporter, il est indispensable d'adapter ses spectacles comme il doit mener une réflexion sur sa production discographique ».*¹⁹

« Si les formations à la scène (coaching) peuvent être intéressantes, il serait pertinent de tester des accompagnements d'artistes par des « musiciens conseils » capables d'intervenir à la fois sur les répétitions, la présence scénique, une résidence, l'identité du groupe, des musiciens,

¹⁸ Directeur d'équipement

¹⁹ Musicien

sans diriger leur projet artistique. Il existe une quinzaine de « musiciens conseils » en Métropole ».²⁰

« Il existe une vraie faiblesse des artistes réunionnais sur scène. Par rapport à l'île Maurice par exemple, ils ont un manque de confiance en eux quand ils montent sur une scène. Ils manquent de connaissances sur les fondamentaux de la scène : le mouvement, les postures, le rapport au public, les rythmes du set ou tout simplement, la définition professionnelle d'un plan de scène. On est plus proche de tours de chants que de véritables spectacles. Ce manque d'expérience s'explique par un manque de pratique mais aussi d'espaces scéniques réunissant de vraies conditions de diffusion. Il ne s'agit pas forcément de multiplier les lieux « en dur » mais d'adapter des espaces ponctuels, notamment en plein air, de qualité ».²¹

■ A.2.3 Les compétences à renforcer en matière de projet professionnel

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou absence de besoins par compétence

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement	TOTAL
Financements aux artistes	1	10	11
Législation/rémunération des artistes	1	10	11
Développer un argumentaire	2	9	11
Concevoir son dossier de présentation	2	9	11
Economie de la musique	2	9	11
Outils de communication et d'image	2	9	11
Développer son image sur internet	2	9	11
réseau partenarial	2	9	11
Les différents statuts professionnels	2	9	11
Contrats du spectacle et du disque	2	9	11
Droits d'auteurs, droits voisins	2	9	11
Langues étrangères	2	9	11
Savoir contacter les professionnels	3	8	11
Marché du travail	3	8	11
Travailler sous pression	3	8	11
Cibler des lieux de diffusion	4	7	11
Information, documentation	4	7	11
Construire un projet professionnel	4	7	11
Capacité à affronter la critique	4	7	11
Budget prévisionnel	4	7	11
Améliorer son endurance physique	4	7	11
Connaître les parcours de formation	4	7	11
Créer et gérer son association	7	4	11

²⁰ Directeurs d'équipement (2), manager

²¹ Manager, producteur

Besoins prioritaires selon la moyenne

Compétences	moyenne
Financements aux artistes	3,45
Développer un argumentaire	3,27
Outils de communication et d'image	3,27
Economie de la musique	3,18
réseau partenarial	3,18
Législation et rémunération des artistes	3,18
Concevoir son dossier de présentation	3,09
Développer son image sur internet	3,09
Les différents statuts professionnels	3,00
Contrats du spectacle et du disque	3,00
Langues étrangères	3,00
Droits d'auteurs, droits voisins	2,91
Savoir contacter les professionnels	2,91
Construire un projet professionnel	2,82
Budget prévisionnel	2,82
Marché du travail	2,82
Cibler des lieux de diffusion	2,64
Capacité à affronter la critique	2,55
Connaître les parcours de formation	2,45
Travailler sous pression	2,45
Information, documentation	2,36
Améliorer son endurance physique	2,18
Créer son association	1,73

Les enquêtés ont majoritairement affirmé un besoin en amélioration des compétences dans les domaines suivants :

- le financement aux artistes, l'économie de la musique ;
 - la législation et la rémunération aux artistes, les différents statuts professionnels, les contrats du spectacle et du disque, les droits d'auteur et les droits voisins ;
 - le développement d'un argumentaire et la conception d'un dossier de présentation ;
 - les outils de communication et d'image, le développement de l'image sur internet ;
 - le réseau partenarial ;
 - les langues étrangères;
- **Remarques et perspectives :** on recense peu de besoins concernant la création et la gestion d'association, alors que le rôle de l'associatif dans le secteur musical apparaît fondamental. Par ailleurs, certaines compétences qui font l'objet d'une demande en renforcement sont perçues de façon isolée et sont apparemment pensées comme déconnectées d'autres compétences qui leur sont pourtant intimement reliées, ce qui révèle les difficultés d'appréhension du métier de musicien professionnel par les artistes locaux.

● Propos d'acteurs

« Le métier de musicien professionnel n'est pas vraiment appréhendé par les artistes locaux. Ils ne connaissent pas l'importance des métiers qui les entourent ni les mécanismes de production, de promotion, de diffusion professionnels ».²²

« Les métiers créatifs de la musique sont méconnus. On peut vivre de la musique sans être pour autant chanteur ou musicien : on peut écrire des textes, composer, arranger... »²³

« La notion de progression dans le parcours artistique est trop souvent absente dans l'esprit des artistes. Ils pensent pouvoir sauter des étapes et manquent de vision réaliste sur le temps qu'il faut pour s'imposer et durer. »²⁴

« La question du projet professionnel n'est pas suffisamment maîtrisée par les artistes : ils ignorent à quel point cela est important dans le développement de leur carrière, de leur métier et dans les relations qu'ils entretiennent avec les professionnels du secteur musical comme avec des financeurs publics susceptibles de les aider. »²⁵

« Comment croire qu'un artiste puisse se positionner en tant que professionnel quand il n'est pas conscient et capable de s'inscrire à la SACEM ? »²⁶

■ A.2.4 Les compétences à renforcer en matière d'animation/pédagogie

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou absence de besoins par compétences

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement	TOTAL
Concevoir des actions alliant la pratique personnelle et la théorie (ex. concerts-conférences)	2	9	11
Etude et évaluation d'élèves	2	9	11
Action de sensibilisation	2	9	11
Concevoir un projet pédagogique	3	8	11
Réflexion et innovation pédagogique	3	8	11
Travaux écrit/oraux	4	7	11
Recherche d'informations	4	7	11
Langages musicaux, mise en contexte	4	7	11
Partenariat culturel, éducatif, social	4	7	11
Définition d'un projet d'établissement	4	7	11
Actions et vie culturelle locale	4	7	11
Intervention en école de musique	5	6	11
Analyser et commenter des écoutes	5	6	11
Concertation entre établissements	5	6	11

²² Directeur d'équipement

²³ Directeur d'équipement

²⁴ Manager

²⁵ Institution publique

²⁶ Directeurs d'équipement (2), managers(2)

Relation avec les élus et les collectivités	5	6	11
Intervention en milieu scolaire	5	6	11
Communiquer, adopter une démarche d'écoute	5	6	11
Participations aux actions liées à l'enseignement	6	5	11
Intervention dans un cadre éducatif	6	5	11
Recherche pédagogique et mise en œuvre	6	5	11
Intervention dans un cadre social	6	5	11
Orientation professionnelle d'élèves	6	5	11
Intervention dans un cadre de santé	7	4	11
Besoins en personnel et recrutement	8	3	11

Besoins exprimés par compétences prioritaires, classées par ordre de priorité selon la moyenne

Compétences	moyenne
Concevoir des actions alliant la pratique personnelle et la théorie (ex. concerts-conférences)	2,91
Concevoir un projet pédagogique	2,82
Réflexion et innovation pédagogique	2,73
Etude et évaluation d'élèves	2,64
Action de sensibilisation	2,64
Langages musicaux, mise en contexte	2,55
Partenariat culturel, éducatif, social	2,45
Analyser et commenter des écoutes	2,36
Définition d'un projet d'établissement	2,36
Actions et vie culturelle locale	2,36
Recherche d'informations	2,27
Intervention en école de musique	2,27
Intervention en milieu scolaire	2,18
Travaux écrit/oraux	2,18
Intervention dans un cadre éducatif	2,18
Communiquer, adopter une démarche d'écoute	2,18
Relation avec les élus et les collectivités	2,09
Intervention dans un cadre social	2,09
Recherche pédagogique et mise en œuvre	2,09
Concertation entre établissements	2,09
Intervention dans un cadre de santé	2,00
Orientation professionnelle d'élèves	2,00
Participations aux actions liées à l'enseignement	1,73
Besoins en personnel et recrutement	1,36

Les besoins en amélioration des compétences exprimés au niveau pédagogique concernent les domaines suivants :

- la conception et la réalisation de projets dans le domaine musical en liant la pratique personnelle à celle de connaissances théoriques (ex. concerts-conférences) ;
 - la conception d'un projet pédagogique ;
 - la réflexion et l'innovation pédagogique ;
 - les études et l'évaluation d'élèves ;
 - les actions sensibilisation ;

 - la connaissance des langages musicaux et de leur mise en contexte.
- **Remarques et perspectives** : on relève peu de besoins en matière d'intervention dans un cadre autre que scolaire, comme les établissements de santé et les cadres sociaux. En fait, les besoins exprimés, qui renvoient essentiellement à la construction et à la mise en œuvre d'actions et de programmes pédagogiques, ne semblent pas pensés en relation avec les contextes possibles de leur mise en œuvre.

● Propos d'acteurs

*« Les artistes n'ont pas conscience qu'il existe un public sur ce créneau, malgré la demande de plus en plus forte des établissements scolaires, des collectivités et même des salles de travailler avec les jeunes ; alors que c'est un véritable marché à prendre : d'ailleurs, peu bouclent leurs statuts d'intermittence alors qu'ils pourraient multiplier les projets pour mieux vivre de la musique ».*²⁷

*« Il n'y a pas de mode de représentation clair de ce que peut être un musicien professionnel. Les personnes concernées n'ont pas idée des possibilités d'investir le champ de l'animation et de l'enseignement comme pouvant faire partie à part entière du métier de musicien et comme dynamique de création artistique par la rencontre avec de nouveaux publics. Il n'existe pas à ma connaissance de professionnels capables d'intervenir sur un spectacle pour l'adapter à des publics spécifiques et il n'existe quasiment pas de groupes dont le projet musical est destiné au jeune public ».*²⁸

■ A.2.5 Synthèse sur les métiers artistiques

● Les métiers artistiques

Les métiers artistiques sont marqués par :

- un besoin constant en apprentissage des techniques artistiques ;
- un déficit de connaissance du fonctionnement du marché de la musique ;
- un manque de réalisme en matière de projet professionnel ;
- un manque de connaissance des débouchés de l'activité en dehors de la scène ou du disque.

● Les besoins en techniques artistiques (2,92)

²⁷ Directeur d'équipement

²⁸ Directeur d'équipement

Les besoins en renforcement des compétences les plus clairement exprimés concernent les techniques artistiques. Ils touchent à :

- la mise en scène, la présence scénique et les techniques associées ;
- la composition ;
- les techniques de créativité ;
- l'accompagnement ;
- l'arrangement.

● Les besoins sur le volet « projet professionnel » (2,86)

La construction d'un projet professionnel cohérent et réaliste constitue aussi un volet important dans le renforcement des compétences :

- le financement aux artistes, l'économie de la musique ;
- la législation et la rémunération aux artistes, les différents statuts professionnels, les contrats du spectacle et du disque, les droits d'auteur et les droits voisins ;
- le développement d'un argumentaire et la conception d'un dossier de présentation ;
- les outils de communication et d'image, le développement de l'image sur internet ;
- le réseau partenarial ;
- les langues étrangères.

● Les besoins en animation/pédagogie (2,21)

Bien que parfois mis de côté par certains artistes – musiciens, le volet animation et pédagogie se décline en plusieurs compétences à renforcer :

- la conception et la réalisation de projets dans le domaine musical en liant la pratique personnelle à celle de connaissances théoriques (ex. concerts-conférences) ;
- la conception d'un projet pédagogique ;
- la réflexion et l'innovation pédagogique ;
- les études et l'évaluation d'élèves ;
- les actions sensibilisation.

● Remarques

Comme pour les métiers administratifs, il est significatif de noter que les besoins exprimés concernent à la fois la vision globale du métier de musicien et des aspects beaucoup plus techniques et artistiques qui, cependant, ne sont pas forcément pensés en rapport avec les différents cadres auxquels ils sont susceptibles de devoir s'adapter. Or, plus on reste dans la satisfaction immédiate, en demeurant dans la généralité, et moins on satisfait réellement aux nécessités qui s'imposent de l'extérieur au milieu artistique musical. Se pose ici la question des débouchés et des marchés différents auxquels doivent s'adapter le travail et les compétences des musiciens.

A.3 LES METIERS TECHNIQUES ET BESOINS DE RENFORCEMENT DE COMPETENCES EXPRIMES

■ A.3.1 Les métiers techniques identifiés dans le cadre de l'enquête

- Les intitulés de poste annoncés par les enquêtés

Place	Postes déclarés	Pourcentage
1	Ingénieur du son	41.3%
2	Luthier traditionnel, <i>ralèr dpo</i> , réparateur d'instruments	33.3%
3	Régisseur de plateau	20%
3	Monteur vidéo	8.3%

- Les métiers déclarés dans une classification imposée²⁹

Place	Postes déclarés	Pourcentage
1	Technicien son	50%
1	Ingénieur du son	50%
1	Technicien d'enregistrement	50%
1	Programmeur	50%
2	Sonorisateur	41.6%
2	Régisseur de plateau	41.6%
3	Monteur son	33.3%
4	Vendeur d'instruments	25%
4	Directeur d'équipement technique	25%
4	Consultant en acoustique	25%
4	Gestionnaire d'installation	25%
4	Back liner	25%
5	Responsable de sécurité	16.6%
5	Responsable d'entretien	16.6%
5	Technicien informatique	16.6%
5	Facteur d'instrument	16.6%
6	Webmaster	8.3%
6	Technicien lumière	8.3%
6	Gestionnaire d'installation	8.3%
6	Concepteur lumière	8.3%
6	Technicien vidéo	8.3%
6	Roadie	8.3%

²⁹ Réponse multiple possible sur les 25 métiers

■ A.3.2 Les compétences à renforcer en matière de son

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou absence de besoin par compétence

<i>Compétences</i>	<i>Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin</i>	<i>Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement</i>	<i>TOTAL</i>
Le logiciel "logic audio"	4	9	13
Les types de consoles	5	8	13
L'informatique musicale	5	8	13
L'acoustique physique	6	7	13
Le logiciel "cubase"	6	7	13
La technologie des microphones	7	6	13
L'amplification	7	6	13
Les effets	7	6	13
L'exploitation d'un signal électro-acoustique	7	6	13
Les techniques de sonorisations	7	6	13
Les techniques d'enregistrement musical	7	6	13
Les supports d'enregistrement	7	6	13
La compression numérique du son	7	6	13
Les caractéristiques d'un son	7	6	13
La configuration, le réglage du matériel de sonorisation	8	5	13
Les connecteurs	8	5	13
La diffusion multisources / multipoints	9	4	13
Ecoute et reconnaissance d'instruments	9	4	13
Analyse des besoins pour l'implantation d'une sono	9	4	13
Matériel son : rangement, stockage, main	11	2	13

Besoins prioritaires selon la moyenne

Compétences	moyenne
Le logiciel "logic audio"	2,31
Les types de consoles	2,23
Le logiciel "cubase"	2,08
Technologie des microphones	2,00
L'acoustique physique	2,00
L'amplification	1,92
Les effets	1,92
Les techniques d'enregistrement musical	1,92
L'exploitation d'un signal électro-acoustique	1,85
La configuration et le réglage matériel de sono	1,85
Les techniques de sonorisations	1,77
Les connecteurs	1,77
L'informatique musicale	1,77
Les caractéristiques d'un son	1,77
L'analyse des besoins pour l'implantation sono	1,69
Les supports d'enregistrement	1,62
Ecoute et reconnaissance d'instruments	1,62
La compression numérique du son	1,46
La diffusion multisources / multipoints	1,46
Matériel son : rangement, stockage, main	1,15

Les besoins exprimés de façon prioritaire au niveau des techniques du son relèvent de :

- la maîtrise des logiciels « logic audio », « cubase » ;
- la maîtrise des différents types de consoles ;
- la technologie des microphones ;
- l'acoustique physique ;
- l'informatique musicale.

- **Remarques et perspectives :** on relève peu de demande diffusion multisources et multipoints ainsi qu'un manque de curiosité sur l'écoute et la reconnaissance des instruments. En fait, la dimension artistique du métier de technicien ne semble pas partagée de la même façon par tous.

• Propos d'acteurs

« Il manque à La Réunion de techniciens son « qualifiés », diplômés. Beaucoup de groupes jouent en s'appuyant sur des personnes ayant appris la sonorisation sur le tas, qui bidouillent... »³⁰

« Les techniciens son restent souvent éloignés du projet artistique dans sa conception (disque, spectacle). Son apport est confiné à de la simple technique alors qu'un renforcement de leurs compétences et savoir-faire leur permettrait sans doute de convaincre davantage les artistes de l'importance de leur travail dans la qualité des productions artistiques ».³¹

³⁰ Manager producteur

³¹ Manager

« Mon expérience de production discographique en Métropole avec un label professionnel a permis incontestablement de proposer une couleur artistique que je ne n'aurais jamais soupçonnée à mes œuvres. Si La Réunion possédait des ingénieurs du son aux compétences et parcours plus variés, les productions locales gagneraient en diversité et en qualité ». ³²

■ A.3.3 Les compétences à renforcer dans le domaine pluridisciplinaire

● Résultats du questionnaire

Répartition des besoins ou absence de besoin par compétences

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement	TOTAL
Musicologie	3	10	13
Anglais courant et technique	6	7	13
Législation et sécurité au travail	6	7	13
Electricité	8	5	13
La réglementation SSIAP	8	5	13
Notions sur la résistance des matériaux	8	5	13
Techniques et appareils de levage	10	3	13
Montage de structures ponctuelles	10	3	13
Equipements de machinerie scénique	10	3	13
Matériel de spéléologie, escalade	10	3	13
Techniques d'accrochage	10	3	13
Législation du travail en hauteur	11	2	13
Lectures de plans de scène et de fiches techniques	12	1	13

Besoins prioritaires selon la moyenne

Compétences	moyenne
Musicologie	2,15
Anglais courant et technique	2,08
Législation et sécurité au travail	1,92
Electricité	1,69
La réglementation SSIAP	1,69
Notions sur la résistance des matériaux	1,69
Equipements de machinerie scénique	1,62
Matériel de spéléologie, escalade	1,62
Montage de structures ponctuelles	1,54
Techniques d'accrochage	1,46
Législation du travail en hauteur	1,38
Techniques et appareils de levage	1,38
Lectures de plans de scène et de fiches techniques	1,15

³² Musicien

Les besoins exprimés de façon prioritaire en amélioration des compétences pluridisciplinaires relèvent de :

- la musicologie ;
- l'anglais : vocabulaire courant et technique (son, lumière, plateau, régie...) ;
- la législation et la sécurité du travail : manutention (geste et postures) ; risques électriques, auditifs... ; les équipements de protections individuels.

- **Remarques et perspectives** : l'absence ou la faiblesse de certaines demandes révèle une pratique « immédiate » qui confirme que les métiers techniques sont exercés dans un espace de débouchés plutôt restreint. Cet espace de débouchés permet peu de multiplier les expériences ou d'appréhender une variété de conditions de travail susceptibles d'activer un champ de compétences variées.

■ A.3.4 Les compétences à renforcer en « plateau / machinerie »

Répartition des besoins ou absence de besoin par compétences

Compétences	Nbre de personnes n'ayant pas exprimé de besoin	Nbre de personnes ayant exprimé un besoin en renforcement	TOTAL
Styles et techniques de scénographie	8	5	13
Travail sur les systèmes électriques, hydrauliques et informatiques	9	4	13
Principes motorisation, asservissement	9	4	13
La création de décors	9	4	13
Cintres et systèmes d'accroches	10	3	13
Techniques de construction de décors	10	3	13
Les techniques annexes	10	3	13
Organisation et fonctionnement d'un plateau	10	3	13
Dessous classiques, dessous mécanisés	10	3	13
Moteurs, ponts, systèmes d'accroches forains	11	2	13

Besoins prioritaires selon la moyenne

Compétences	moyenne
Styles et techniques de scénographie	1,77
Principes de motorisation, asservissement	1,69
Travail des systèmes électriques, hydrauliques et informatiques	1,62
La création de décors	1,62
Cintres et systèmes d'accroches	1,54
Moteurs, ponts, systèmes d'accroches forains	1,46
Techniques de construction de décors	1,46
Les techniques annexes	1,46
Organisation et fonctionnement d'un plateau	1,46
Dessous classiques, dessous mécanisés	1,38

Les besoins prioritaires en amélioration des compétences relèvent :

- de la connaissance des styles et des techniques de scénographie ;
- du travail sur les systèmes électriques, hydrauliques et informatiques ;
- des principes de motorisation, d'asservissement.

■ A.3.6 Synthèse sur les métiers techniques

● Les métiers techniques

Les métiers techniques à La Réunion sont marqués par :

- un déficit de reconnaissance de la dimension artistique de la profession ;
- une part importante de l'autodidaxie ;
- une polyvalence (notamment en matière de styles sonorisés) ;
- pour les métiers de la lumière, une faible reconnaissance.

● Les besoins en « son » (1,81)

Elément central des besoins en renforcement des compétences techniques, les techniques du son font l'objet d'un investissement important, en particulier en ce qui concerne :

- la maîtrise des logiciels « logic audio », « cubase » ;
- la maîtrise des différents types de consoles ;
- la technologie des microphones ;
- l'acoustique physique ;
- l'informatique musicale.

● Les besoins en compétences « pluridisciplinaires » (1,62)

Mais les professions techniques expriment également des besoins en compétences « pluridisciplinaires » :

- la musicologie ;
- l'anglais : vocabulaire courant et technique (son, lumière, plateau, régie...) ;
- la législation et sécurité du travail : manutention (geste et postures) ; risques électriques, auditifs... ; les équipements de protections individuels ;
- la musicologie.

● Les besoins en plateau / machinerie

Des besoins concernant la machinerie générale ont également été identifiés :

- la connaissance des styles et techniques de scénographie ;
- le travail sur les systèmes électriques, hydrauliques et informatiques ;
- les principes de motorisation, d'asservissement.

● Remarques

Les caractéristiques d'exercice des métiers techniques à La Réunion (cf. supra) posent plusieurs problèmes importants. Tout d'abord, la maîtrise des techniques, qui doit cadrer avec le niveau d'exigence et les différents contextes possibles d'exercice du métier (disque, scène, TV...) semble difficilement envisageable dans le cadre d'une spécialisation. Au contraire, la polyvalence semble être une des conditions inévitables de l'exercice des professions techniques à La Réunion. Or, cette polyvalence implique une maîtrise et, au moins, une ouverture sur un ensemble large de compétences qui ne seront susceptibles d'être utilisées qu'occasionnellement. Ceci peut constituer un frein dans le désir de formation en même temps que cela risque de favoriser un statu quo où l'on se satisfait de pratiques exercées de façon plus ou moins poussée.

A.4 CONTRAINTES EXPRIMEES PAR LES ACTEURS POUR RENFORCER LEURS COMPETENCES

■ A.4.1 Contraintes exprimées par les salariés

● Résultats du questionnaire

Parmi les personnes enquêtées, dix affirment ne pas envisager de formation dans l'année qui vient. Les principales contraintes exprimées sont les suivantes :

- contraintes de temps (7 personnes)
- difficultés de financement (4 personnes)
- manque d'information sur l'offre (4 personnes)
- manque de formation adaptée aux besoins (3 personnes)
- difficultés à évaluer la qualité des formations (3 personnes)
- maîtrise satisfaisante des savoirs et techniques (2 personnes)
- pas d'intérêt (1 personne)

- **Remarques et perspectives :** les contraintes exprimées dans les questionnaires concernent essentiellement le temps, le financement et la connaissance de l'offre de formation. Or, ces trois contraintes sont au cœur d'une démarche organisée de formation (dégager du temps, financer, choisir une formation adéquate). Certains dispositifs de formation, ainsi que l'organisation et la visibilité de l'offre, devraient être pensés en relation avec ces contraintes.

● Propos d'acteurs

« De nombreuses formations se trouvent à Saint-Denis et étant donné les problèmes de circulation récurrents sur l'île, le suivi d'une formation est un véritable défi en terme d'organisation et de temps. »

« Les formations de haut niveau ou de perfectionnement se situent en Métropole la plupart du temps ne facilitant pas bien évidemment le suivi. »

■ A.4.2 Contraintes exprimées par les structures

● Résultats du questionnaire

La moitié des structures consultées ne proposent aucune formation à leur personnel. Plusieurs raisons sont avancées par les responsables de structures qui ont répondu à cette partie du questionnaire :

- la taille réduite de la structure qui ne permet pas toujours d'engager des démarches de formation, en particulier pour les entreprises individuelles ;
- le manque de formation adaptée aux besoins du personnel salarié ;
- les contraintes de temps du personnel ;
- le manque d'information sur l'offre en formation ;
- une maîtrise des techniques évaluée comme satisfaisante de la part du personnel ;
- une difficulté à évaluer la qualité des formations.

- **Remarques et perspectives** : le fait que la moitié des structures consultées ne proposent aucune formation à leur personnel constitue une difficulté dont les conséquences négatives pourront se faire sentir sur le long terme (compétences obsolètes ou inadaptées à la réalité du marché, absence de vision, manque de confiance etc.). Les contraintes exprimées devraient à notre sens être mises en balance avec une analyse des pratiques historiques en la matière dans le milieu culturel réunionnais.

PARTIE B

Besoins et constats exprimés par les acteurs pour renforcer la professionnalisation du secteur

Les réflexions et opinions listées ci-après sont issues des entretiens menés par Nicolas Fily et Isabelle Borreau durant la semaine du 8 au 16 septembre 2008. Il s'agit bien ici de « propos d'acteurs » qui ne constituent pas des préconisations mais qui doivent permettre de mieux cerner les enjeux de la mise en place des actions de formation dans le secteur musical et de leur articulation avec la réalité du marché musical insulaire.

■ 3.1. La formation professionnelle

- *Le renforcement des compétences ne passe pas forcément par le suivi d'une formation professionnelle. Ce que veulent d'abord les acteurs, ce sont des réponses pratiques et rapides à leurs questions, notamment quand il s'agit d'administratif, de gestion, de juridique.*³³
- *En complément de la formation, il faut développer des services d'accompagnement permettant aux projets artistiques d'externaliser leur gestion, leur communication...*
- *Au-delà de la formation, il manque de propositions d'information à destination des projets émergents comme des projets professionnels.*³⁴
- *La formation continue telle qu'elle est souvent proposée n'est pas très souple en matière de réponses : la contrainte de prévoir son inscription à l'avance est par exemple réelle pour les professionnels. Il faudrait avoir des systèmes de formation plus adaptés aux aléas de nos rythmes de travail.*³⁵
- *La formation professionnelle doit s'appuyer le plus possible sur des formateurs maîtrisant parfaitement les problématiques du secteur comme les logiques professionnelles propres à La Réunion, sous peine de renforcer des compétences inadaptées chez les salariés*³⁶.
- *Une des grandes difficultés de la mise en place de formations est la constitution de groupes homogènes (niveaux de connaissance et de responsabilité), capables de travailler ensemble sur un temps donné.*³⁷
- *De nombreux acteurs en place se sont formés sur le terrain et ont du mal à accepter l'importance de la formation professionnelle dans l'exercice d'un métier qu'il s'agisse de salariés en poste depuis longtemps qui souhaitent évoluer ou de nouveaux professionnels diplômés qui intègrent le secteur.*³⁸
- *L'offre de renforcement de compétences professionnelles peut passer par des propositions d'accompagnement sur des segments de projets artistiques très précis (travail scénique, conception maquette ou support de communication...) prenant en compte de manière très fine le niveau des projets demandeurs et leur capacités à intégrer de nouveaux savoir-faire dans le temps.*³⁹

³³ Groupe de travail réuni au PRMA le 9 septembre 2008, managers, artistes

³⁴ Directeurs d'équipement, chargés de diffusion

³⁵ Manager

³⁶ Managers, artistes

³⁷ Prestataires

³⁸ Directeur d'équipement, prestataire

³⁹ Directeur d'équipement

■ 3.2. Les lieux professionnels de spectacle à La Réunion

- *Le marché est trop restreint concernant la diffusion concert. Les salles qui programment régulièrement des musiques actuelles à La Réunion se comptent sur les doigts de la main. Si on ajoute les lieux de spectacles pluridisciplinaires, on atteint un potentiel de dix lieux. Ce n'est pas un socle suffisant pour garantir un minimum de cachets aux artistes.*⁴⁰
- *On ne peut pas dire que la dizaine de bars qui propose aux artistes de jouer dans leur lieu apportent des conditions de rémunération minimum. En ce sens, ils ne représentent pas pour le moment une source d'emploi professionnel et régulier pour les musiciens.*⁴¹
- *Les hôtels aiment à déclarer qu'ils peinent à trouver des groupes pour jouer mais ils ne remettent pas en cause leur politique de salariat des artistes. Or ces derniers ne semblent plus être prêts à travailler « au black » et sous payés.*⁴²

■ 3.3. Le potentiel du marché du travail local pour les musiciens

- *Les Réunionnais n'ont pas la culture ni souvent les moyens financiers d'aller dans des salles de spectacles qui peinent à élargir leurs publics réguliers. Il faut inventer de nouveaux espaces de diffusion populaire pour à la fois conquérir de nouveaux publics et permettre aux artistes d'accroître leurs sources de revenus liés au spectacle.*⁴³
- *Il n'existe pas de vision claire sur les potentialités du marché et peu de réflexion structurée par les porteurs de projet et les artistes sur cette question. Pourtant, de nouvelles pistes pourraient être creusées pour vendre des spectacles : les comités d'entreprise, les écoles, les structures d'animation ou spécialisées...*⁴⁴
- *Les artistes sont-ils vraiment en capacité (envie, compétences, accompagnement...) de s'adapter à de nouvelles formes de prestations scéniques si le marché évolue ?*⁴⁵

■ 3.4. La diffusion extérieure de spectacles

- *« Un artiste qui s'exporte a réussi ». Ce n'est pas juste de dire cela ! Il faut arrêter de considérer que la reconnaissance professionnelle d'un musicien passe de manière incontournable par des tournées en Métropole ou à l'étranger. La question de l'export en matière de spectacle doit être considérée comme un complément d'activité professionnelle possible et non comme un passage obligé pour les musiciens réunionnais.*⁴⁶
- *La pratique régulière voire professionnelle de la musique à La Réunion ne garantit en rien que les musiciens et les projets artistiques pourront s'adapter au marché de la diffusion à l'extérieur de l'île. Jouer en Métropole exige une culture et des compétences professionnelles*

⁴⁰ Directeur d'équipement

⁴¹ Directeur d'équipement

⁴² Prestataire de service

⁴³ Directeur d'équipement, artiste, manager producteur

⁴⁴ Directeurs d'équipements (2), institution publique, prestataire de service

⁴⁵ Directeurs d'équipements (3), institution publique, prestataire de service

⁴⁶ Directeur d'équipement

*différentes de celles qui ont contribué au succès local. Les artistes et leur entourage n'en sont pas forcément conscients.*⁴⁷

- *Pour les groupes émergents, une première tournée en Métropole ressemble souvent à un « calvaire ». Ils découvrent la dure réalité professionnelle de la vie de musiciens en dehors de l'île : des heures passées sur la route, des accueils basiques de programmeurs (restauration, hébergement, relations publiques), des publics à conquérir. En un mot, des habitudes culturelles, physiques, psychologiques nouvelles que les personnes ne sont pas prêtes à affronter sur place voire dans la durée.*⁴⁸

- *La réalité d'un marché de la diffusion de spectacle dans la zone de l'Océan Indien reste à prouver :*

- *la politique des CCF et des Alliances est très fluctuante d'une année à l'autre, qui plus est, leur capacité de financement s'amenuise d'années en années ;*

- *le niveau économique de l'île Maurice, de Madagascar, des Seychelles, de Mayotte... est-il vraiment à la hauteur des exigences financières des musiciens professionnels réunionnais ?*

- *l'intérêt de pays comme l'Inde ou l'Afrique du Sud pour l'importation de musique réunionnaise reste à prouver.*⁴⁹

- *Les conditions à réunir pour assurer un meilleur développement de la vente de spectacles réunionnais en dehors de l'île sont à interroger. Comment faire pour que l'aide publique à la diffusion extérieure soit la plus pertinente possible face à des programmeurs (musiques actuelles, du monde...) qui ont des exigences professionnelles fortes : qualité et originalité du spectacle, capacité d'adaptation aux publics, professionnalisme des équipes artistiques et techniques ? Comment améliorer le niveau de professionnalisme des musiciens et de leur entourage, la qualité des dispositifs d'accompagnement et de promotion des projets pour conquérir le marché extérieur ?*⁵⁰

- *Il apparaît important d'innover en matière de représentation extérieure des projets musicaux de La Réunion. La multiplication des propositions artistiques issues du territoire et la concurrence des artistes internationaux doit nous amener à réfléchir à de nouveaux outils, sans doute mutualisés : plate-forme Internet de téléchargement, outils de communication partagés, chargés de mission pour la musique réunionnaise en poste permanent à Paris... Les idées ne manquent pas mais il faut ensemble en vérifier la pertinence et l'efficacité.*⁵¹

- *La question de l'export est plus complexe qu'il n'y paraît. Dans un premier temps, il faut parler d'un marché du spectacle en France métropolitaine et non d'export... Si l'on parle d'export, il faut parler de marchés européen et international avec des pays qui ont une crédibilité économique.*⁵²

■ 3.5. L'économie du disque et l'emploi

- *La Réunion subit comme ailleurs les évolutions et changements du secteur discographique : disparition des disquaires indépendants, réduction des emplacements dans les bacs des grandes surfaces, baisse conséquente des marges des producteurs amenuisant de manière drastique leur capacité d'investir dans de nouveaux artistes...*⁵³

⁴⁷ Managers, producteurs, directeur d'équipement, institutions publiques

⁴⁸ Managers, producteurs, directeur d'équipement

⁴⁹ Directeurs d'équipements, producteurs,

⁵⁰ Directeurs d'équipements, managers, producteurs, chargés de diffusion, administrateurs

⁵¹ Directeurs d'équipements, managers, producteurs

⁵² Producteur

⁵³ Producteurs

- *Il y a une multiplication de petits labels qui sont loin d'être professionnels dans la qualité des enregistrements, leur capacité de distribution, leur application de la législation concernant la rémunération des artistes... Le disque n'est plus envisagé comme une source de revenus sérieuse dans la carrière d'un artiste même s'il existe quelques réussites en terme de ventes locales et une économie parallèle aux magasins propre à La Réunion.*⁵⁴
- *Le modèle économique qu'on connu les entreprises de production phonographique est révolu. Les emplois et les salaires liés à ce modèle disparaissent, du producteur à l'artiste en passant par les métiers de la commercialisation et de la diffusion.*⁵⁵
- *Le téléchargement est très loin d'atteindre des capacités de recettes suffisantes pour faire vivre le milieu de la musique. Rien ne garantit qu'il le sera un jour !*⁵⁶
*Il faut trouver des formes alternatives de diffusion des disques qui permettent de pallier le téléchargement illégal et le manque d'intérêt des grandes surfaces. Il faut par exemple encourager la vente de disques à l'issue des concerts par les groupes eux-mêmes, à l'instar de produits dérivés (tee-shirts, badges...). Cette vente directe reste encore trop sous-estimée.*⁵⁷

■ 3.6. La représentation professionnelle du secteur musiques actuelles

- *Le réseau des diffuseurs est en suspens même s'il a un projet en cours de reformulation. Le Groupement des Editeurs et des Producteurs ne se réunit plus vraiment. Les syndicats d'employeurs comme de salariés sont peu ou pas représentés. Bref, il n'existe pas de réelle représentation du secteur des musiques actuelles à La Réunion.*⁵⁸
- *S'il faut organiser une représentation objective des acteurs sur le territoire, il faut le faire sur des projets concrets sinon cela ne marchera pas. Il faut que le cadre de réunions représentatives du secteur soit lié à des actions et des financements. Par exemple, si les professionnels étaient davantage associés à l'attribution de certaines aides ou subventions, ils seraient capables de s'organiser pour être « représentatifs » du secteur et garantir ainsi l'objectivité de leur point de vue.*⁵⁹
- *Il faut renforcer les échanges transversaux entre les différents acteurs du secteur. De nombreux équipements ont des subventions régionales. Même si nous avons en premier lieu une mission communale ou intercommunale, nous avons quasiment tous une aide régionale. A ce titre, nous devrions davantage coordonner nos différents projets ayant une vocation régionale.*⁶⁰
- *On ne connaît pas vraiment la réalité de l'emploi généré par le secteur musical localement : nombre de salariés, nombre d'employeurs, flux financiers directs, indirects, nature et typologie des emplois... . Cela complexifie l'analyse du potentiel du marché du travail, l'évaluation de la pertinence des actions de soutien mises en place... Le secteur s'il s'organisait, gagnerait à poser les bases d'une réflexion avec les partenaires publics pour développer des outils en la matière sur du long terme.*⁶¹

⁵⁴ Producteurs

⁵⁵ Producteurs, groupe de travail réuni au PRMA le 9 septembre 2008

⁵⁶ Producteur

⁵⁷ Managers, artistes

⁵⁸ Groupe de travail réuni au PRMA le 9 septembre 2008

⁵⁹ Manager-artiste, directeurs d'équipements (2)

⁶⁰ Directeurs d'équipements

⁶¹ Directeurs d'équipements, institution publique, prestataire de service

■ 3.7. Le financement public

- *L'exportation doit être « naturelle » : la musique s'exporte toute seule lorsqu'elle est de qualité. On ne peut pas forcer les programmateurs, les médias, le public qui se situent en dehors de l'île à aimer et « consommer » des groupes et des musiques à coup de subventions. Est-ce que les musiciens du Cap Vert, de Cuba ou du Brésil ont un succès international et gagnent leur vie grâce aux aides publiques ?*⁶²
- *Le financement public dédié à l'export devrait être revu. Les évolutions technologiques, la concurrence exacerbée entre managers en Europe, la multiplicité des propositions artistiques, notamment en « world music », nous amènent à nous interroger sur les outils, les aides, les représentations soutenus par les pouvoirs publics.*⁶³
- *Les modalités de versement des financements publics doivent être améliorées. Par exemple, si l'aide au transport peut paraître pertinente, son mode de paiement fragilise les structures en renforçant leur problème de trésorerie. Les structures n'ayant pas de disponibilités financières (groupes émergents par exemple) ne peuvent donc même pas postuler à ces aides.*⁶⁴
- *Les critères d'attribution des subventions, notamment aux artistes, restent flous pour les acteurs. L'analyse du projet professionnel des prétendants devrait reposer sur des éléments plus objectifs quant à la réalité du projet économique de développement des groupes : échéancier, projet artistique développé, type d'accompagnement...*⁶⁵
- *Attribuer des financements au développement de carrière est important, mais il faut cependant que le projet économique du groupe, notamment pour l'export, tienne compte de la réalité économique du marché musical qui fera des musiciens des professionnels, c'est-à-dire, vendre des prestations scéniques ou des produits discographiques.*⁶⁶
- *Les métiers administratifs (managers, producteurs, tourneurs, prestataires, chargés de diffusion...) entourant la professionnalisation des artistes mériteraient d'être davantage soutenus car ils contribuent de manière directe et indispensable au développement de carrière des groupes.*⁶⁷

⁶² Producteurs

⁶³ Producteurs, managers

⁶⁴ Groupe de travail réuni au PRMA le 9 septembre 2008

⁶⁵ Producteurs, managers, artistes

⁶⁶ Directeurs d'équipement, producteur, manager

⁶⁷ Groupe de travail réuni au PRMA le 9 septembre 2008

Synthèse des besoins et constats exprimés concernant la professionnalisation du secteur

La formation professionnelle, une réponse partielle au renforcement des compétences

- Répondre de manière pratique et rapide à leurs questions administratives ;
- Accéder à des services d'externalisation de leur gestion, leur communication ;
- Informer en s'adaptant au niveau de professionnalisation de chaque projet ;
- Prendre en compte le rythme particulier des structures, des artistes dans les réponses apportées ;
- S'assurer que les formateurs, intervenants maîtrisent parfaitement le contexte économique, culturel et social local ;
- Reconnaître le rôle tenu par la formation dans la gestion et le développement du projet ;
- Renforcer les compétences par des actions "à la carte", en fonction de chaque projet.

Un marché local potentiel de diffusion professionnel de spectacles évoqué

- Développer des espaces de diffusion sur l'île représenterait une réponse importante à l'emploi musical et à la professionnalisation des acteurs ;
- Professionnaliser la diffusion dans les petits lieux que représentent les bars et les hôtels ;
- Inventer de nouveaux espaces de diffusion professionnels plus adaptés aux habitudes des populations locales (plein air par exemple) ;
- Mieux connaître et explorer les potentialités du marché, notamment dans les secteurs de l'animation et de l'enseignement ;
- Permettre aux artistes d'adapter leurs prestations face aux réalités d'un marché diversifié (adaptation de spectacles à des publics différents).

Des enjeux forts liés à la diffusion extérieure

- La question de « l'export » ne doit pas être centrale au développement d'un projet musical mais comme une possibilité parmi d'autres d'être professionnel ;
- Le succès ou la notoriété à La Réunion ne représentent qu'une partie des conditions à réunir pour développer sa carrière en dehors du territoire ;
- La réalité du marché du spectacle professionnel dans la zone de l'Océan Indien reste une inconnue ;
- L'aide publique et les outils à l'export sont indispensables mais sont à compléter, réinventer pour s'adapter aux mutations des marchés métropolitains et internationaux, qui eux-mêmes demandent à être mieux identifiés.

Une économie du disque qui s'éloigne de la question de l'emploi

- Le marché du disque ne permet plus de faire vivre une filière de métiers ;
- L'investissement professionnel et durable d'un producteur, de labels, dans des projets artistiques ne s'appuie plus systématiquement sur une logique d'emploi à court et moyen terme ;
- Un nouveau modèle de diffusion discographique est à imaginer pour compléter l'éventuel potentiel de recettes du téléchargement.

Un manque de connaissance et de représentation du secteur professionnel

- Une absence de données sur le secteur professionnel musical réunionnais ;
- Le manque d'organisation des professionnels de la filière entraîne une incidence sur la conception et la mise en œuvre d'outils et d'aides mieux adaptés au secteur ;

Un financement public en questionnement

- Ne doivent-ils pas être revus pour tenir compte des mutations économiques, technologiques du secteur musical et s'adapter au modèle d'économie de marché des musiques actuelles ?
- Peuvent-ils mieux prendre en compte les problèmes de trésorerie des structures culturelles ?
- Comment rendre les aides plus compréhensibles, appropriables par les porteurs de projet ?
- Les métiers entourant le développement de projets artistiques ne devraient-ils pas être davantage soutenus ?